



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°01
08/07/2020



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Rédacteur du bulletin
DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine JEVI –
N°1 du 07/07/2020 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs :

- ***Xylotrechus chinensis*** : un longicorne tigre en cours d'installation dans la métropole bordelaise
- ***Xylosandrus crassiusculus*** : un nouveau ravageur présent dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques

1/ Le réseau JEVI en Nouvelle-Aquitaine

• Pourquoi un réseau d'observateurs est-il nécessaire ?

Les constats sont les suivants :

- les organismes nuisibles préoccupants pour la région sont souvent polyphages et peuvent se développer dans des cultures agricoles, la forêt, les espaces naturels ou le milieu urbain ;
- la présence d'organismes nuisibles en milieu urbain peut entraîner des impacts négatifs dans les sphères privées, publiques et professionnelles.

En conséquence, la préservation de nos ressources nécessite une surveillance et un réseau d'alerte qui va au-delà du domaine agricole.

Pour améliorer le dispositif de surveillance et avoir une meilleure gestion des risques, il faut donc encourager les interlocuteurs privilégiés à signaler toute suspicion d'organisme nuisible. L'objectif est d'optimiser les ressources, la transmission et le partage d'informations phytosanitaires. Ces données, principalement collectées par la FREDON Nouvelle-Aquitaine, Organisme à Vocation Sanitaire, sont mises à disposition de tout un chacun via un BSV JEVI.

• Présentation du réseau et de son fonctionnement

Il est composé d'acteurs professionnels, institutionnels ou de particuliers intéressés par la santé des végétaux des espaces privés ou publics. Ils réalisent et transmettent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV).

Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !

en contactant la FREDON Nouvelle-Aquitaine : Sabine LLOBET (05.49.62.73.53-sabine.llobet@fredon-na.fr) pour les départements 16-17-79-86, Jessica Rodriguez (05.56.36.60.91-jessica.rodriguez@fredon-na.fr) pour les départements 24-33-40-47-64 ou Régis MISSOU (05.55.04.64.06-regis.missou@fredon-na.fr) pour les départements 19-23-87.

Le tableau ci-dessous vous présente la liste des observateurs membres du réseau au 1^{er} juin 2020

Organisme	Département	Organisme	Département
Mairie de Cognac	16	Particulier à Pontenx-les-Forges	40
Mairie de Châteaubernard	16	Mairie de Saint-Paul-lès-Dax	40
Particulier sur commune de Mainxe	16	Mairie d'Aiguillon	47
Mairie de Rochefort	17	Mairie de Le Passage d'Agen	47
Mairie de Saint Jean d'Angely	17	Mairie de Lescar	64
Mairie de Villedoux	17	Ville de Châtelleraut	86
Particulier sur Limousin (itinérant)	19/23/87	Particulier sur commune de Saint-Benoît	86
Mairie de Brive	19	Parc de la Vallée des Singes	86
Mairie de Cosnac	19	Technicien INRA commune de Lusignan	86
Mairie d'Egletons	19	Particulier à Lusignan	86
Mairie de Treignac	19	Particulier à Mignaloux-Beauvoir	86
Mairie de Guéret	23	Parc de la Belle à Magné	86
Mairie de Boussac-Bourg	23	Le jardin des délices à Rouillé	86
Mairie de Bergerac	24	Mairie de Limoges	87
Les jardins de Marqueyssac	24	CHU de Limoges	87
Mairie de Bordeaux Métropole	33	Lycée Agricole des Vaseix	87
Mairie d'Arcachon	33	Mairie de Veyrac	87
VillaVerde d'Ambarès	33	Mairie de Saillat-sur-Vienne	87
Maison du jardinier à Bordeaux	33	Particulier sur commune de Bujaleuf	87
Direction Parc et Jardins à Bordeaux	33	Particulier sur commune de Feytiat	87
Mairie de Pessac	33		

2 / Etat sanitaire

- Ravageurs

Le longicorne tigre (*Xylotrechus chinensis*)

Ce longicorne d'origine asiatique, présent en Grèce (2017) et en Espagne (2013 et 2018), a été signalé pour la première fois en France en 2018, sur le territoire des communes de Sète (Hérault) et du Bouscat (Gironde). Ses dégâts ont fait l'objet de signalements cet automne suivis en ce mois de juin de remontées d'informations sur la présence d'adultes dans plusieurs communes de l'agglomération bordelaise : Bègles, Eysines, Gradignan, Mérignac, Pessac, Talence et Villenave d'Ornon.

Les adultes sont ornés de zébrures rousses, noires et jaunes rappelant celles des frelons. Leur taille est comprise entre 15 et 25 mm. Les larves sont des vers blancs qui forent leur galerie sous l'écorce des arbres atteints.



Photographie 1: *Xylotrechus chinensis* adulte photographié à Sète (crédit photographique Lionel Valladares - EIPurpan)



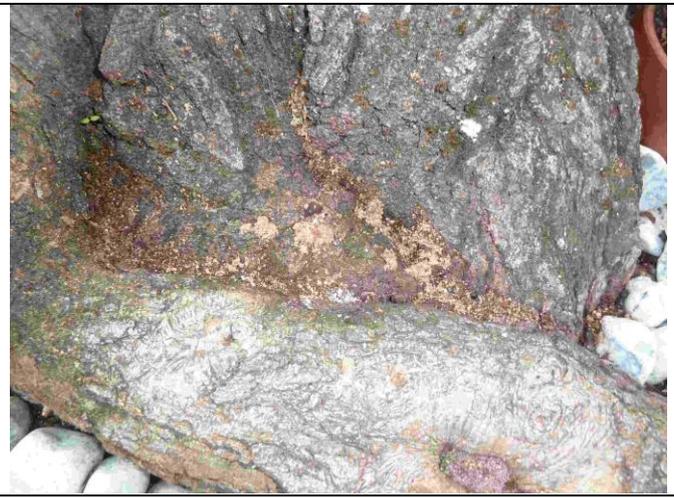
Photographie 2 : *Xylotrechus chinensis* - état larvaire extrait de sa galerie (crédit photographique Victor Sarto i Monteys- ICTA, Espagne)

Les espèces de **mûriers** (*Morus spp.*) dont le **mûrier-platane** (*Morus australis*) sont ses hôtes préférés. Selon la littérature, les pommiers (*Malus spp.*), poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*) seraient également des hôtes potentiels.

Les **adultes émergent de mai à juillet**. Leurs trous de sortie sont visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Ces trous de sortie sont parfaitement circulaires et d'un diamètre de 5 à 6 mm (cf. photo ci-dessous). Des rejets de sciure ou des coulées de sève peuvent également être visibles lors du développement des larves dans le bois. Celles-ci passent l'hiver à l'abri dans le bois et achèvent leur développement au printemps.



Photographie 3: *Xylotrechus chinensis* - Trous de sortie, mûrier platane en Gironde (crédit photographique Sygrid Launes – DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine)



Photographie 4: *Xylotrechus chinensis* - Traces de sciure à la base de l'arbre (crédit photographique Sygrid Launes – DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine)

Dégâts : l'activité des larves dans le bois altère la circulation de la sève provoquant un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort. Les arbres ou branches atteintes sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux ce qui peut représenter un danger dans les parcs, jardins et allées fréquentés par le public.

Lutte : afin d'éviter la dissémination de ce nouveau ravageur, il convient de détruire, par broyage fin ou brûlage, les arbres ou parties d'arbres infestés avant la sortie des adultes.

Pour tout signalement, vous pouvez utiliser la fiche disponible à l'adresse suivante : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Xylotrechus-chinensis,1644> et la retourner au SRAL Nouvelle-Aquitaine : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Xylosandrus crassiusculus

***Xylosandrus crassiusculus* est un scolyte invasif originaire d'Asie.** En Europe, il a été détecté en Italie dans les régions de Toscane (2003), Ligurie (2007) et Vénétie (2009) puis en Espagne en 2017. En France, une première détection a eu lieu en région PACA sur la commune de Nice sur caroubier en 2014.

Il a été observé pour la première fois dans la région, en 2019, sur *Lagerstroemia* (Lilas des Indes) dans la commune de Saint-Maurice-sur-Adour (40). Il a été également piégé en 2018, sans détection de symptôme, dans la commune de Guiche (64). 3 adultes de *Xylosandrus crassiusculus* ont été détectés par piégeage début juin 2020 à Saint-Jean-de-Luz (64).

Ce minuscule coléoptère xylophage, de 2 à 3 mm seulement, est **très polyphage** et peut être observé sur de nombreuses espèces ligneuses fruitières (*Prunus, Malus, Ficus, ...*), forestières (*Alnus, Populus, Salix, Quercus, ...*) et ornementales (Acacias, Hibiscus, Magnolias, ...). **Tous les feuillus** sont donc potentiellement concernés. Il n'a pas été observé sur résineux. En Europe, il n'a été observé pour l'instant que sur Caroubier et *Lagerstroemia* (Lilas des Indes).

Les adultes creusent des galeries dans les branches et les troncs des arbres. La sciure est expulsée sous la forme de cylindres compacts caractéristiques le long des branches ou troncs atteints.



Photographie 1: *Femelle de Xylosandrus crassiusculus*
(Crédit photographique : J.R. Baker & S.B. Bambara, North Carolina State University, forestryimages.org)

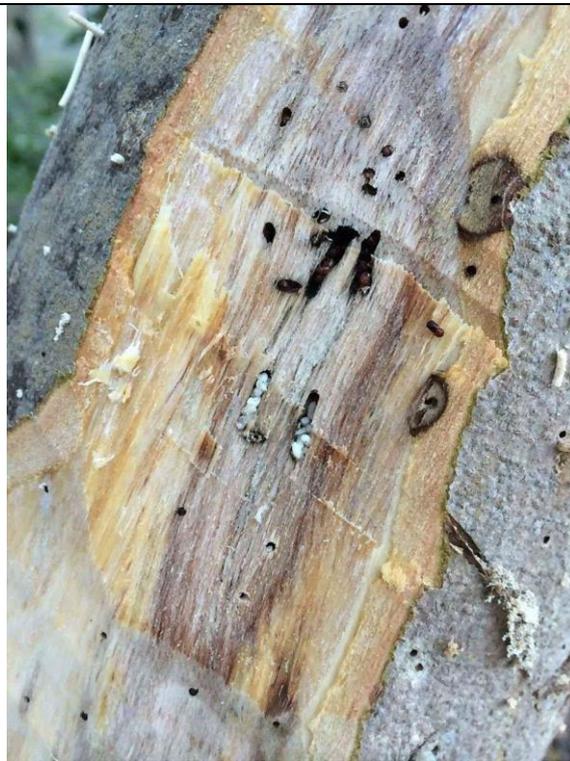


Photographie 2 . *Xylosandrus crassiusculus* - larve
(Crédit photographique INRA)

Ces scolytes sont associés à des champignons du type *Ambrosia* qui tapissent les parois de leurs galeries, leur donnant une couleur noire, et alimentant les larves.



Photographie 3: *Xylosandrus crassiusculus* – bâtonnets de sciure compactée (Crédit photographique Cyrille Lebihan-ONF)



Photographie 4 . *Xylosandrus crassiusculus* - adultes et larves, galeries noircies par la présence de champignons (Crédit photographique Mairie de Nice)

Dégâts : Les attaques de *Xylosandrus* peuvent entraîner un dépérissement général de la plante hôte.

Lutte : Afin d'éviter la dissémination de ce nouveau ravageur, il convient de détruire, par broyage ou brûlage, les arbres infestés.

Soyez vigilant et signaler toute suspicion au SRAL Nouvelle-Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

Papillon palmivore (*Paysandisia archon*)

Comme les années précédentes, ce ravageur des palmiers est fréquemment signalé. A cette période de l'année et ce depuis mi mai, l'insecte est dans sa période de vol qui se prolongera jusqu'à la fin septembre.

Il est désormais bien établi dans l'ouest de la région, notamment en Gironde.

Dégâts : Les symptômes caractéristiques d'une attaque sont la perforation des palmes, la présence de sciure en bas du palmier et les exuvies accrochées au stipe.



Papillon palmivore
(Crédit photo : S. PICOT /
S. DESIRE – FDGDON64)

Lutte :

Mesures préventives :

- Privilégier les approvisionnements issus de zones indemnes et vérifier l'état sanitaire des plantes achetées ;
- Préférer les sujets de petite taille plus accessibles à une observation des symptômes ;
- Isoler les palmiers récemment achetés, afin d'en assurer la surveillance pendant une durée minimale de 6 mois, avant de les planter définitivement.

Mesures curatives :

La lutte contre cet organisme peut s'opérer par des moyens de lutte biologique à l'aide de produits à base de spores du champignon *Beauveria bassiana* ou de nématodes entomopathogènes. Ces produits agissent principalement sur les larves présentes dans le palmier.

Ces techniques de lutte peuvent être délicates à mettre en œuvre.

Une autre modalité repose sur l'application de glu sur le sommet du palmier pour agir comme barrière physique pour les adultes.

Afin de mieux évaluer la répartition de ce ravageur dans l'ensemble de la région, **participez au réseau** en signalant tout palmier suspect dans les départements 16, 17, 19, 23, 24, 79, 86 et 87 au SRAL Nouvelle-Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).